

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 10 (1913)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Aloys MERCIER, à Penthaz.

DIXIÈME ANNÉE

N° 5

MAI 1913

AVIS

L'assemblée générale du printemps aura lieu à Saxon le 26 mai.
L'ordre du jour sera publié dans le supplément.

Le comité, dans sa séance du 15 avril, a nommé comme chef de
contrôle du miel M. Chapuisat pour remplacer M. Mercier qui a
donné sa démission, étant trop occupé ailleurs.

Le président.

MAI

Avril avait brillamment débuté ; les magnifiques journées de la première décade paraissaient avoir assuré le règne du printemps. Nos abeilles, qui avaient un si pressant besoin de pollen pouvaient faire une abondante moisson de cette matière précieuse. Le couvain augmentait à vue d'œil (dans la plupart des ruches on en constatait cinq à six rayons bien garnis); quel plaisir pour l'apiculteur de contempler cette activité sans relâche de nos braves petites bêtes ! Déjà les saules-marsaults, de précoces dent-de-lion, des cerisiers et d'autres fleurs offraient les premières gouttes de nectar lorsque le 12 avril, l'hiver maussade, jaloux de cette fête, fit un triste retour et sur son passage anéantit brutalement presque tout de son souffle glacé. La température qui, le 7 avril était montée à 17 degrés Centigrades, fit le 13 un brusque saut à 7 1/2 degrés au-dessous de zéro, et de nos pauvres fleurettes si délicates il y en eut peu qui aient échappé à la mort cruelle. Qui saura évaluer tout le dommage que ces journées néfastes des 12, 13 et 14 avril ont causé ?

Espérons que mai, ce mois des fleurs et de la joie, suscitera une

nouvelle floraison et saura remettre ce que son prédécesseur a gâté. Comme cette triste période aura fait tarir les sources de nectar pour un bon moment, l'apiculteur accordera à ses ruches d'autant plus de soins et ne les laissera manquer de rien.

Il arrive fréquemment dans ce mois que malgré la multitude de fleurs, la miellée est très maigre tandis que la consommation est énorme à cause de la quantité de couvain. Les abeilles rentrent chargées de culottes et le novice ne se doute guère, en voyant cette récolte, que la misère noire règne dans le ménage. L'apparence est trompeuse, il n'y a que la balance qui puisse nous renseigner d'une manière sûre ; aussi conseillons-nous à tous ceux qui ont un certain nombre de colonies de se procurer cet engin — c'est un instrument des plus utiles — ils y trouveront plaisir et instruction. La balance est le baromètre de l'apiculteur.

Chacun sait que si l'on veut obtenir un maximum de rendement, les colonies doivent être dans toute leur force au commencement de la grande miellée, c'est-à-dire chez nous autour du 20 mai. Mais il est rare qu'alors toutes les ruches soient arrivées à ce degré, il y a toujours des faibles, des retardataires. Profitez de ces dernières pour fortifier les fortes ; saigner les meilleures souches ne peut être conseillé que quand on craint l'essaimage, mais dans ce cas il faut le faire avant que les abeilles aient commencé la construction des cellules royales. Quand une fois la fièvre d'essaimage s'empare des abeilles tous les moyens pour empêcher la sortie sont le plus souvent inutiles.

Si pendant ce mois il y a des périodes où les butineuses sont consignées et que les provisions touchent à leur fin nos bestioles prévoyantes se mettent à supprimer une partie du couvain, en commençant par les œufs et s'attaquant ensuite aux petites larves. L'apiculteur prudent prévient cette catastrophe en nourrissant copieusement et il n'attend pas que les planchettes d'entrée soient jonchées de cadavres.

Les premiers essaims arrivent en mai ; ils sont rarement bien forts et à cause du temps souvent variable ils ont besoin d'un secours ; les huit premiers jours les essaims bâtissent le plus vite parce qu'ils n'ont que peu ou point de couvain à soigner. Un litre de bon sirop fait alors plus de bien que cinq litres plus tard ; jamais nourriture n'est mieux employée.

Pendant ce mois les abeilles bâtissent généralement volontiers ; celui qui n'a pas encore un nombre suffisant de rayons profitera de compléter ses provisions, en donnant aux fortes souches quelques feuilles gaufrée. Du reste, il est bon de renouveler ses rayons et de faire bâtir chaque année au moins un gâteau par ruche.

Et maintenant, chers collègues, je souhaite à chacun de vous une meilleure année que la dernière, et qu'il vous arrive, comme à la veuve d'Elisée, de n'avoir pas assez de vases pour contenir toute votre récolte.

Ul. Gubler.

L'APICULTURE EN CORSE

Vous avez tous, amis lecteurs, appris comme moi à montrer sur la carte murale de l'école l'île de Corse, un des plus grands départements français, sans jamais vous douter de la beauté et des richesses naturelles de ce pays merveilleux. J'en reviens après un séjour d'un mois et j'y retournerai, car j'ai encore plus de la moitié de l'île à visiter, ce qui me donnera l'occasion de découvrir encore quelques ruchers.

Avant de passer à l'article apiculture, je vous dois une petite description de la Corse. Une excursion dans cette perle de la Méditerranée est le complément naturel d'un séjour sur la Côte d'Azur. Le touriste y trouvera des aspects nouveaux qui font de cette île une des contrées les plus captivantes qui soient au monde. La plus courte traversée depuis la France est celle par Nice en neuf heures. Depuis l'Italie (Livourne), en quatre à cinq heures. Tous ceux qui ont visité la Corse l'ont déclarée la plus belle île du monde, d'où son surnom mérité d'*île de Beauté*.

On y trouve tous les climats et toutes les flores. Chaque excursion, chaque site, chaque village révèle des points de vue qui ont ceci de particulier qu'ils ont un caractère propre à la Corse. Ce département insulaire est un pays essentiellement hospitalier. Si les grands hôtels, avec tout le confort moderne, n'existent pas encore partout, du moins est-on sûr d'y trouver, à des prix très modérés, des hôtels simples mais propres où la cordialité fait aisément oublier l'absence du luxe. Avis aux amateurs de truites et d'anguilles, on en sert partout ! La Corse est une des trois plus grandes îles de la Méditerranée ; elle vient après la Sicile et la Sardaigne. Mais avec ses hautes et pittoresques montagnes, avec ses magnifiques forêts, son maquis odorant, ses rochers fantastiques, ses défilés sauvages et ses superbes golfes, c'est de beaucoup la plus belle.

Placée entre les régions tempérées et les régions tropicales, la Corse jouit d'un délicieux climat qui se répartit en trois régions bien distinctes :

1° La plaine, où il n'y a que deux saisons : l'une douce et tempérée, d'octobre en avril, l'autre sèche, de mai à septembre, pendant laquelle

les habitants doivent quitter les plages insalubres pour gagner la montagne ;

2° La région moyenne — entre 500 et 1200 mètres d'altitude — où l'on rencontre la température de la Provence et des Alpes-Maritimes ;

3° La région supérieure, où l'on trouve le froid des hautes montagnes neigeuses avec un hiver qui dure presque huit mois de l'année.

A mesure que l'on s'élève des régions basses du littoral vers les régions hautes de l'intérieur, on passe du climat de la Grèce à celui de la France et de celui de la France à celui de la Norvège en allant de la région du myrte et de l'oranger à celle de l'olivier et du châtaignier, puis à celle des chênes, des bouleaux et des pins.

Le sol de la Corse, encore presque vierge, renferme les éléments d'une grande prospérité, malheureusement on en est encore aux procédés primitifs ; brûler le maquis, dont la cendre forme engrais, et, quand le sol est épuisé, laisser à nouveau pousser les broussailles, puis recommencer plus loin. De telle sorte que les terres sont alternativement cultivées ou en friche.

Toutefois, depuis quelques années, des progrès ont été réalisés. Des syndicats agricoles ont été créés, des professeurs d'agriculture installés dans chaque chef-lieu d'arrondissement et une école d'agriculture à Ajaccio, pour enseigner une culture rationnelle.

Il existe des terres d'une fertilité remarquable, comme dans les plaines du sud-est où, même avec des procédés de culture défectueux, le blé rapporte de vingt à soixante fois la semence, l'orge quatre-vingts fois et le maïs plus de cent fois.

Le travail de la terre et la culture de la vigne sont faits sous l'œil des Corses par des Toscans ou Lucquois payés 1 fr. 80 par jour et dépensant à peine plus de 50 centimes. Il sort de ce chef de la poche des cultivateurs corses trois millions et demi de francs par an qui s'en vont en Italie.

Mais le châtaignier, partout abondant et dont on voit des spécimens monstrueux tels qu'on n'en rencontre nulle part ailleurs, est la ressource par excellence des habitants. La *castagniccia* (châtaigneraie) est le grenier d'abondance de la Corse.

Les montagnes, en Corse, sont tellement nombreuses qu'on se croirait en certains points dans l'Oberland ou l'Engadine ; leur hauteur varie jusqu'à 2625 mètres (Monte Rotondo).

Les forêts ont une étendue de 175,000 hectares dont 46,000 à l'Etat, 77,000 aux communes et 52,000 aux particuliers. Malheureusement le maquis a remplacé dans de vastes espaces les antiques forêts qui couvraient l'île et ont été ruinées par des exploitations intensives. Les forêts d'Aitone, de Vizzavona, de Fanga, etc., sont encore bien belles, mais tous les ans des incendies font disparaître des milliers

d'arbres séculaires. La terre, entraînée des montagnes déboisées, va obstruer les embouchures des rivières qui s'étalent en marais crouissants sur la plaine rendue inhabitable. Le fléau du déboisement menace de consommer, à bref délai, la dévastation de la Corse.

La Corse renferme des gisements minéraux tellement nombreux et variés qu'instinctivement on doit se baisser à chaque instant pour ramasser un morceau de minerai ou de marbre. Si j'avais écouté ma fille, il nous aurait fallu acheter un âne pour rapporter à la maison toutes nos collections.

La chasse et la pêche constituent de précieux sports en Corse, où le gibier et le poisson abondent partout et ce qui en fait le charme, c'est que l'on peut pêcher dans tous les cours d'eau et chasser sur toutes les terres (à part quelques rares propriétés gardées) sans demander aucune autorisation. Il suffit d'être porteur d'un permis de chasse et d'observer les époques prohibées. Encore quelques mots sur le maquis puis nous passerons à l'apiculture corse. *Le maquis*, ce mot qui vient sur les lèvres toutes les fois qu'on parle de la Corse mérite une courte explication :

Le maquis (de l'italien *Macchia*, littéralement : tache ; et broussaille ou fourré suivant le cas) renommé pour le refuge impénétrable qu'il a offert à quelques bandits célèbres recouvre plus de 50 % du territoire de la Corse.

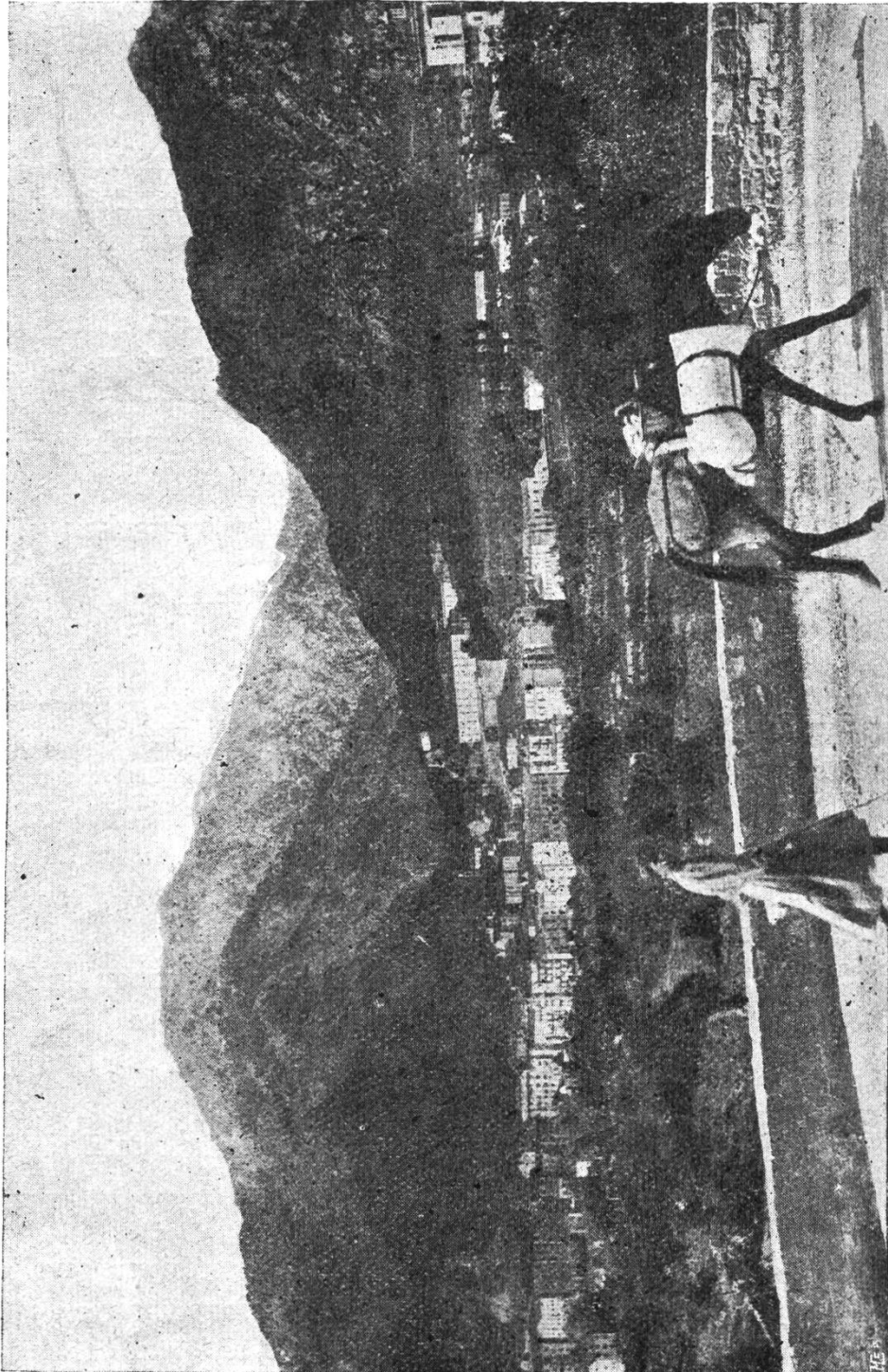
Nul ne l'a mieux dépeint que Maupassant quand il dit : « ... C'est » le maquis, l'impénétrable maquis, formé de chênes verts, de genévriers, d'arbusiers, de lentisques, de lauriers-thyms, de myrtes et » de buis que relie entre eux, les mêlant comme des chevelures, des » clématites enlaçantes, des fougères monstrueuses, des chèvrefeuilles, » des cystes, des romarins, des lavandes, des ronces, jetant sur le » dos des monts une inextricable toison. »

Ce véritable manteau de verdure embaume l'atmosphère de senteurs perçues au loin en mer. C'est ce qui faisait dire à Napoléon I^{er} que, les yeux fermés, il reconnaîtrait son pays rien que par son odeur.

L'époque préférable pour visiter la Corse est d'avril à fin juin. Le maquis est alors dans sa beauté et l'atmosphère imprégnée de senteurs embaumées.

Pour des raisons de santé, voici le troisième hiver que je passe dans le sud. A Nice, à Cannes, à Vence, à Pégomas (patrie des fameux bandits fantômes) j'ai fait des pas et des pas pour découvrir des ruchers. Je les ai enfin trouvés, ainsi que leurs malheureux propriétaires ; je dis malheureux parce que leurs ruches sont infectées de loque maligne qui se propage avec une rapidité inouïe grâce à certains procédés condamnables des mouchiers à ruches fixes des envi-

rons. Dans un prochain article je vous raconterai ce que j'ai vu de mes yeux dans le pays des fleurs et du ciel d'azur et vous vous estimerez heureux de pouvoir faire l'apiculture à l'abri des lois qui nous protégeront toujours contre de mauvais voisins.



Corte en Corse.

Fatigué de voir tant de désastres et désirant pourtant connaître ce que l'on peut faire dans un pays où les abeilles peuvent butiner du 1^{er} janvier au 31 décembre, j'ai consacré un mois à la Corse, pays de

production et d'exportation de miel et de cire. Je lis dans mon Brockhaus, page 531, qu'en l'année 1887, il y avait 16,450 ruches rapportant 49,350 kg. de miel ce qui fait une moyenne de 3 kg. par ruche. C'est bien peu, n'est-ce pas ? Comme le miel se vend sur le marché de Bastia, Corte, Ajaccio 40 et 50 centimes le demi-kilo, il semble qu'il n'y ait rien à gagner et pourtant ceux qui tiennent des abeilles trouvent moyen de se faire bon an mal an quelques beaux cents francs. Au moins les ruches composées de 4 planches d'environ 25 cm. de large et 1 mètre de long dans lesquelles on loge un essaim ne coûtent presque rien et il ne faut jamais les nourrir. Un bout de ces caisses étroites et longues est soigneusement bouché par une petite porte carrée, l'autre bout restant complètement ouvert été comme hiver. Les abeilles comme vous le savez placent leurs provisions dans l'endroit le plus caché soit en arrière jusqu'à la porte. En automne, on enlève la dite porte et à l'aide d'un couteau à transvasement on coupe jusqu'au couvain tous les rayons gras qui sont ensuite pressés. Une petite provision de miel est laissée dans chaque ruche.

Attendu que les ruches sont beaucoup trop petites, qu'on leur enlève régulièrement une bonne partie de leurs bâtisses qu'elles doivent reconstruire à grand'peine au printemps, qu'il y a trop de bourdons et une masse d'essaims, il va de soi qu'on trouvera dans une ruche 10 kg. de miel de surplus, dans une autre rien du tout. Suivant mes renseignements, le système mobile paraît inconnu en Corse.

Lorsque vous faites un voyage en Suisse, il vous est facile de voir des ruches ainsi que leurs propriétaires ; en Corse, par contre, il vous faut faire de grandes recherches pour trouver un propriétaire d'abeilles ; à Bastia, pendant quatre jours je n'ai rien découvert et pourtant les amandiers en fleurs bourdonnaient très fort. A Corte, dans l'intérieur de l'île, au bout de huit jours de recherches assidues et grâce à l'amabilité de M. Corteggiani, professeur d'agriculture, j'ai eu le plaisir de visiter un rucher d'une quarantaine de colonies appartenant à M. Albertini, un très brave homme qui a beaucoup d'ordre et sait tirer profit de ses ruches plus qu'on pourrait le croire. Comme vous pouvez le penser, nous avons vite noué connaissance et resterons de bons amis. Comme il est intelligent et très adroit, il a fait venir la *Conduite du rucher* de E. Bertrand et va essayer les ruches mobiles, si possible l'extracteur, ce qui lui permettra de récolter à part le bon miel du printemps avant la floraison du châtaignier. Dans tous les échantillons de miel que j'ai goûtés, j'ai trouvé un goût de châtaignier assez prononcé, autrement le miel corse serait exquis et très parfumé.

(A suivre.)

E. Ruffy.

CORRESPONDANCE

Correvon, 18 mars 1913.

Cher Monsieur,

La saison printanière est de retour, les jours grandissent et le soleil se fait sentir toujours un peu plus fort. Les abeilles se sont réveillées de leur sommeil d'hiver et se mettent en quête d'eau et de pollen pour commencer leur premier élevage de couvain. Par quelques visites de ruches que j'ai faites ces derniers jours, j'ai pu constater que l'hivernage avait été bon. Les populations sont de forces variables comme toujours, mais elles sont vigoureuses et les provisions sont encore abondantes. J'avais déjà reconnu par les diminutions de la ruche sur balance que la consommation suivait son cours normal. Je n'ai aucune perte.

Il n'en est malheureusement pas partout ainsi, et les nouvelles que je reçois de droite et de gauche signalent un grand nombre de pertes de colonies. Voici quelques années que ces faits malheureux se produisent presque régulièrement au printemps et ce n'est pas étonnant si la statistique des ruches continue à suivre sa marche descendante. Je me suis demandé quelle pouvait être la cause d'un pareil état de choses, et j'ai fait une constatation bien triste à ce sujet, c'est que la plupart des colonies qui manquaient à l'appel mourraient tout simplement de faim. Les apiculteurs se refusent-ils de faire le sacrifice de quelques pièces blanches nécessaires à assurer les vivres de leurs ruches, ou bien est-ce simplement par ignorance ou par négligence que la chose se produit ?

Quel qu'en soit le motif, il n'est pas excusable, car les avertissements à ce sujet ne font pas défaut. Chaque année, déjà au milieu de l'été, la voix autorisée de M. Gubler lance le premier « garde à vous », et dans ses conseils aux débutants, notre rédacteur donne toutes les indications relatives aux provisions et à la mise en hivernage. A en voir les résultats, il paraît que c'est peine perdue. C'est prêcher dans le désert. C'est autant de paroles qu'emporte le vent. Il n'y aurait pourtant qu'à suivre ces conseils à la lettre et le succès est assuré, même avec des colonies nourries exclusivement au sirop de sucre, j'en ai eu la preuve bien souvent.

Avec une dépense de quelques francs par ruche on peut assurer l'hivernage. Alors au printemps, lorsqu'on voit les abeilles s'élancer joyeuses dans les rayons d'un clair soleil, on éprouve déjà, comme première récompense de ses peines, ce sentiment du devoir accompli qui met la conscience à l'aise. Puis quand vient la récolte, qu'on sort

des hausses les beaux rayons dorés, qu'on voit l'extracteur couler à plein goulot, et les bidons se remplir, on retrouve alors au centuple l'argent qu'on a dépensé pour nourrir les colonies en détresse. Puissent les apiculteurs négligents revenir à de meilleurs sentiments, et je pourrai dire alors avec le proverbe : « A quelque chose malheur est bon. »

J'ai été bien peiné, il y a quelques semaines, d'apprendre la mort de M. le pasteur Descoullayes, à Préverenges. Mes souvenirs se sont reportés quelque vingt ans en arrière, alors que j'étais débutant en apiculture et que j'avais tout à apprendre. Il m'arrivait quelquefois de me rendre jusqu'à la cure de Pomy. On s'annonçait comme venant « voir les abeilles », et la recommandation était suffisante. Très complaisant, M. Descoullayes quittait tout et nous recevait aussitôt, sa figure s'éclairait d'un bon sourire, on entraît au jardin et au milieu du beau rucher qui en faisait l'ornement, le maître commençait sa leçon. Son langage était simple et ses explications claires, il ajoutait à l'occasion quelques conseils toujours marqués au coin du bon sens et parfois nuancés d'une pointe de malice. On s'oubliait au charme de sa parole, et les heures passaient trop rapides auprès de cet homme pour qui l'abeille n'avait aucun secret. Allant d'une ruche à l'autre, expliquant, démontrant, on faisait toujours auprès de lui une ample moisson de connaissances nouvelles.

Pendant de longues années, président et membre du comité de la Société romande, il fut un des travailleurs de la première heure. Il lutta à l'époque difficile où le mobilisme et les méthodes modernes venaient remplacer la routine des siècles précédents. Il fit partie de ce groupe d'élite qui nous a ouvert la voie, et nous, apiculteurs romands, qui lui devons beaucoup, nous garderons au pasteur Descoullayes une grande reconnaissance et un respectueux souvenir.

A. Pahud.

LES CROISÉES DÉGÉNÈRENT-ELLES ?

Dans le *Bulletin* de février, M. Bosset nous dit que les abeilles issues d'un premier croisement sont supérieures à des abeilles de race pure mais qu'ensuite ces abeilles croisées dégénèrent rapidement. Notre honorable collègue établit ensuite une comparaison avec les poules !!! Je regrette de devoir contredire cette affirmation, basée sur le résultat d'une seule colonie, ce qui n'est vraiment pas assez pour conclure.

Un grand apiculteur, C.-P. Dadant, si j'ai bonne mémoire, a dit qu'une expérience, pour être concluante, doit être faite avec une ving-

taine de colonies au moins ; avec quelques colonies et à plus forte raison avec une seule, on s'expose à trouver l'exception.

J'ai pour ma part plusieurs colonies de croisées qui sont bonnes régulièrement depuis plus de quinze ans. C'est de ces colonies sur lesquelles on peut compter, qui demandent peu de soins et produisent beaucoup à condition que leur propriétaire soit généreux à l'occasion et ne se livre pas sur elles à des expériences.

En quinze ans ces colonies ont renouvelé au moins cinq fois leur reine, elles sont toujours bonnes et je ne les changerais certes pas contre des abeilles de race pure ou provenant d'un premier croisement. J'ai parlé de la chose avec plusieurs collègues qui tous ont fait la même constatation.

Voilà des faits ; les croisées ne dégénèrent pas comme le dit M. Bosset.

Il me semble que cette question des races est étudiée et discutée à rebours. Pour construire une maison il faut commencer par les fondations, pour discuter la question des races il faut commencer par étudier l'origine des différentes races d'abeilles.

Avant de prendre parti pour ou contre le métissage on doit être fixé sur quelques points qui me paraissent essentiels.

Il faudrait savoir :

1° Si l'abeille italienne est de race pure ou seulement une sous-race fixée (voir mon article de février).

2° Si l'abeille commune descend de l'abeille noire d'Afrique dite punique, ou si c'est cette dernière qui n'est qu'une sous-race de l'abeille commune.

3° Il faudrait savoir aussi quel degré de parenté existe entre la commune, la carniolienne et la caucasienne.

Il serait à désirer que des apiculteurs doublés d'entomologistes et d'historiens s'occupent de la chose.

Si nous parvenons à être fixé il sera facile de conclure, car c'est là le point de départ de la question du métissage. En attendant d'être fixé au sujet de l'origine des différentes races d'abeilles, faisons quelques suppositions :

Admettons que l'abeille italienne est le produit d'anciens croisements de l'abeille noire commune avec les abeilles de race jaune de Syrie, d'Egypte ou de Chypre. L'abeille italienne étant la préférée des apiculteurs américains et de beaucoup de leurs collègues européens, on pourrait tirer de ce fait la conclusion que les croisées, non seulement ne dégénèrent pas, mais sont meilleures que des abeilles de races pures.

Si tous les apiculteurs voulaient sélectionner leur rucher, toujours élever des reines de leurs meilleures colonies, éviter la naissance des

mâles dans les ruches moyennes ou médiocres, quelles raisons, je vous le demande, s'opposeraient à ce que nous obtenions une race d'abeilles supérieure à une race pure ?

Supposons maintenant que notre abeille commune ait été introduite en Europe par les indigènes du nord de l'Afrique lors des invasions des Maures ou même à une époque plus reculée.

Le berceau de notre abeille commune serait alors l'Algérie et le Maroc.

Si cela était, nos confédérés perdent leur temps à vouloir reconstituer la pure race noire : ils auraient plus vite fait, et le résultat serait plus sûr, de remonter à la source, c'est-à-dire faire venir des abeilles de Kabylie ; celles-là sont belles noires !!!

Je ferai remarquer au lecteur que ce ne sont que des suppositions et que je n'affirme rien.

Cette question des croisements n'est pas encore élucidée et ceux qui nous font un grief de ne pas emboîter le pas à nos confédérés feront bien de nous donner des arguments valables, solides, basés sur des expériences faites un peu en grand.

Avant de nous mettre en route nous voulons savoir où nous allons.

Est-ce notre faute si les partisans de la *Rassensucht* n'ont pas réussi à nous convaincre ?

Pour terminer et en vue de faire avancer la question, je demanderai à tous ceux qui sont ferrés sur l'histoire ancienne de donner leur opinion avec les probabilités pour ou contre le sujet suivant :

L'Italienne est-elle une race pure ?

C'est là un des nœuds de la question et comme nous ne pouvons les défaire tous à la fois commençons par celui-là.

J'ose espérer qu'une autorité apicole comme M. C.-P. Dadant voudra bien régaler les lecteurs du *Bulletin* d'un article sur ce sujet.

Si mon article nous vaut ce plaisir, il aura au moins servi à quelque chose.

Saint-Cergue, 18 mars 1913.

C. Auberson.

LES EXPÉRIENCES D'UN DÉBUTANT

Suite (Voir page 106).

En fait, la question qui nous divise constitue un véritable problème d'économie politique dont je poserai une *dernière* fois les termes : Le *coût* de la ruche, ou son prix d'achat, représente l'un des facteurs du problème, c'est entendu. A mon sens, c'est évidemment de tous *le moins important*.

La *valeur de la colonie* qui peuple cette ruche, soit la santé, la vigueur, l'activité des abeilles, représente un deuxième facteur, incomparablement plus important, selon moi, que le premier. Enfin le troisième facteur se compose de la culture des abeilles avec la récolte en miel comme but final. Ce dernier facteur domine, pour moi, car j'entends m'occuper d'apiculture... pour récolter du miel en abondance. Serait-ce par hasard une utopie ? Tels sont les trois éléments principaux du problème.

Et alors, si la dépense d'achat de la ruche plus élevée — double, même triple, c'est secondaire à mes yeux — me fournit les moyens d'élever des abeilles plus robustes, plus travailleuses, butinant beaucoup plus de miel, notamment dans les années plus favorables, en d'autres termes si cette mise de fonds initiale, plus forte sans doute, me procure un rendement supérieur, tout en diminuant mon travail et en le rendant plus agréable, je dis qu'en consentant ce surcroît de dépense je fais un *placement* aussi intelligent que lucratif. Je n'ai jamais soutenu autre chose. Je n'oublie pas, d'autre part, que nous sommes soumis à des *lois* sur cette terre, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre moral.

Et ce n'est pas une raison parce qu'il se rencontre des braillards pour crier : « ni Dieu ni maître », ce n'est pas une raison, dis-je, pour que Dieu n'existe pas, qu'Il ne soit pas le Maître, et que nous ne soyons pas régis par les lois de toutes sortes par Lui établies. C'est précisément parce que l'homme s'est mis ou est devenu un « hors la loi » qu'il peine tant sur la terre. Dans l'ordre physique, et pour ce qui concerne la culture des abeilles, je ne veux pas, moi, me placer « hors la loi », en d'autres mots transgresser les règles élémentaires de l'hygiène, parce que je sais que cela se retournerait fatalement contre moi un jour ou l'autre (dysenterie, loque, récoltes médiocres, ennui, dégoût). Telle est la raison pour laquelle je me range au nombre des détracteurs convaincus de toute ruche bon marché, soi-disant économique. Et si, par aventure, un ami m'en avait offert une, pour mes étrennes du 1^{er} janvier 1913, j'aurais remercié poliment et me serais empressé de remiser cette ruche... dans mon galetas. C'est là que je rassemble les objets de « luxe » dont je ne sais que faire.

Savez-vous, mon cher débutant, ce que je répondrais à quiconque me demanderait comment s'y prendre pour constituer un rucher en y engageant le moins d'argent possible ? Je tiendrais à peu près ce langage :

« Vos ressources sont limitées, mon cher confrère. Ne le regrettez nullement. Suivez tout bonnement l'excellent conseil que notre maître, M. Bertrand, a donné, il y a bien longtemps, dans la *Conduite du rucher* : Achetez-vous les outils désignés dans cet ouvrage ; achetez

ensuite des planches ; soyez votre propre fabricant et fournisseur. Et ces ruches que vous aurez confectionnées vous-même, une la première année, une autre, la seconde, ou plus, c'est selon, vous procureront, avec le temps, les ressources subséquentes qui vous permettront d'accroître votre rucher, lentement peut-être, mais avec peu d'argent et avec les meilleures probabilités de réussite. L'économie de main-d'œuvre par vous réalisée vous permettra de construire des ruches chaudes, confortables, *hygiéniques*, qui vous donneront toute satisfaction et que vous pourrez perfectionner à votre gré.. Mais gardez-vous, comme de la peste, de toutes les ruches, soi-disant économiques, que vous pourriez trouver sur le marché, car ce sont, en réalité, les ruches de « luxe » par excellence. En apiculture rien ne sert de courir. »

Et maintenant, comme par le passé, je ne me berce pas d'illusions pour ce qui est de la vulgarisation de mon système de claustration. Je n'ignore point que nul n'est prophète dans son pays, Il est dès lors tout naturel que mon entourage immédiat soit réfractaire. Mais cela n'empêche aucunement la vérité de faire son petit bonhomme de chemin, comme on l'a écrit... j'ajoute... conjointement avec l'erreur. Il en sera toujours ainsi. En effet, si l'on a vendu trois cents ruches « économiques » — ce que je déplore, parce que c'est mon droit de déplorer la vulgarisation de ce que je sais être une erreur, et qu'à mes yeux toute conception « hors la loi », ou « hors les lois », est une erreur — il est non moins vrai, d'autre part, que, depuis qu'il s'en occupe, M. Mont-Jovet, d'Albertville (Savoie), avait vendu « à lui seul », fin 1912 :

« 1° 268 *cheminées claustrantes*, qui ont été livrées un peu partout, et que son *dépôt de Genève en a écoulé 54* ;

2° 51 *ruches « Perfecta »*, à sous-sol claustrant, et 161 *ruches dites « Idéales »*, à sous-sol claustrant, soit ensemble 212 *ruches perfectionnées*, à sous-sol claustrant, livrées en Angleterre, en Belgique, en Luxembourg, dans les Pays-Bas, en Grèce, au Montenegro, en Bulgarie, en Roumanie, en Russie, au Canada, dans l'Uruguay, dans la République Argentine, en Italie, en Suisse et en France ;

3° 46 *sous-sols claustrants* destinés à être agencés à des ruches diverses : Voirnot, Dadant, Root et d'autres systèmes. »

Pour ce qui me concerne j'ai fourni, au prix coûtant, des héliographies du dessin de *transformation* des Dadant-Blatt, soit de l'adaptation du sous-sol claustrant, et cela à un certain nombre d'apiculteurs tant fribourgeois que valaisans et vaudois.

J'ignore, d'autre part, étant donné que chacun en Suisse peut reproduire mon invention, puisqu'elle n'est pas brevetée, ce qui a été fabriqué par l'initiative privée et par les professionnels de la Suisse allemande et de la Suisse romande.

Quoi qu'il en soit, nous voulons retenir qu'il a été vendu, par un seul fabricant, plus de 700 cheminées claustrantes appliquées à 400 ruches de tous systèmes, puis 260 sous-sols claustrants de toute sorte.

Si ces chiffres sont le reflet de l'« indifférence » (*sic!*) je veux bien, moi, et souhaite à M. Mont-Jovet que cette « indifférence » dure — sous cette forme — et qu'il continue à placer, bon an mal an, pour quelques milliers de francs de ruches claustrantes, de cheminées et de sous-sols. Quand je vous le disais, mon cher débutant, que la vérité est en marche !

Ce qui me prouve encore que mon invention n'a pas passé inaperçue, comme on a voulu l'insinuer, c'est le fait qu'on m'a prié, tout récemment, de donner à Berne, en 1914, à l'occasion de l'Exposition nationale suisse, une conférence sur mon système de claustration. Si je voulais mettre les rieurs de mon côté je relèverais ici même le nom et la qualité de la personne qui m'a adressé cette demande. Mais à quoi bon ? Nous ne recherchons pas les succès faciles, nous les simples débutants, nous nous contentons d'être... des « enthousiastes ». Et, si c'est un travers grave que d'aimer l'apiculture avec enthousiasme, de ne pas reculer devant les dépenses de temps et d'argent nécessaires pour contribuer à solutionner certains problèmes qui sollicitent notre attention et notre intérêt, alors, je le confesse sans rougir, je n'ai qu'un regret, c'est d'être si peu... « enthousiaste ».

E. Bosset.

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION

23 février 1913 à Lausanne.

Après la lecture du procès-verbal puis d'un intéressant rapport de M. Borgeaud, président, sur l'année écoulée, il est procédé à l'adoption des nouvelles sections d'Avenches et Morges, ce qui porte le nombre des sections à 16 avec plus de 800 sociétaires. Les statuts sont modifiés en ce sens que le bureau sera nommé pour trois ans avec remplacement d'un membre chaque année.

Par motif d'économie, la caisse ne payera plus à l'avenir que le délégué de droit ; celui que chaque section envoie en surplus par cinquante membres sera indemnisé par les caissiers respectifs.

Les commandes de ruches et de cadres font l'objet d'une longue discussion : Un fait incontestable c'est que les sociétaires ont malheureusement tardé de retourner les formulaires, ce qui a occasionné un retard sensible dans la fabrication. En outre, au lieu des cent

ruches attendues, la commande a dépassé les 300 aussi le fabricant n'a-t-il pu remplir consciencieusement ses obligations.

Pour cette année, les clients pourront adresser directement leurs demandes au fournisseur et en automne prochain des nouveaux formulaires seront lancés puis une fois les chiffres arrêtés le comité mettra les fournitures en soumission. Un contrôle sérieux de la qualité du bois et un délai pour les expéditions feront l'objet de soins méticuleux.

M. Borgeaud, président, démissionnaire, est remplacé par M. Mayor, à Novalles. M. Berger passe à la caisse, et M. Læsser au secrétariat.

Le cours d'apiculture est supprimé afin de ménager la caisse en vue de l'exposition.

A l'avenir, les apiculteurs désireux de transporter leurs ruches à la montagne payeront eux-mêmes la visite réglementaire de l'inspecteur.

L'assemblée appuie fortement le désir d'un délégué de la Basse-Broye qu'un résumé des délibérations paraisse dans le *Bulletin*.

Ainsi a été fait.

Berger.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Importation du miel en 1912.

Malgré la récolte déficitaire de l'année dernière, l'importation du miel en Suisse est restée inférieure à celle de l'année précédente : 3282 qm. en 1912 contre 3892 qm. en 1911. Il ne serait pas impossible aux apiculteurs suisses de subvenir bon an mal an aux besoins du pays sans avoir recours à l'importation. Notre miel sera d'ailleurs toujours préféré par les vrais amateurs aux produits plus ou moins propres et plus ou moins authentiques qui nous arrivent de l'étranger.

Nouvelle fédération.

Les huit sections d'apiculture de l'Emmenthal viennent de se grouper en une société unique en vue de l'exposition nationale de 1914. La nouvelle association compte 700 membres ; elle exposera collectivement sous le nom de Groupe de l'Emmenthal.

La loque dans la Suisse allemande en 1912.

Le numéro de mars de la *Schweizerische Bienen-Zeitung* contient le dernier rapport de M. Leuenberger, chef de l'assurance contre la loque pour la Suisse allemande. On sait que nos Confédérés ont été les premiers à s'organiser pour lutter contre le fléau qui menace continuellement nos ruchers, et que les cantons ont laissé subsister

telle quelle leur caisse d'assurance, après que la loque eût été mise par la Confédération au rang des épizooties dangereuses. Le rapport de M. Leuenberger occupe plus de sept pages du journal, et nous n'avons pas l'intention de le traduire. Il contient cependant quelques chiffres qui méritent d'être relevés.

Rappelons tout d'abord que l'assurance n'est pas obligatoire, mais que toutes les colonies sont cependant soumises à la surveillance des inspecteurs, aussi bien celles qui ne sont pas assurées que les autres. Il est bien probable que c'est à cette circonstance que la caisse de nos voisins doit sa situation relativement prospère. C'est en effet chez les propriétaires d'abeilles ne faisant pas partie de nos associations qu'on trouve surtout les ruches malades, c'est-à-dire chez ceux qui ne s'occupent guère de leurs abeilles que pour prendre du miel, quand par hasard il y en a. Or d'après notre système suisse romand, ces propriétaires sont indemnisés comme les apiculteurs soigneux, lorsque la loque est trouvée chez eux. Mais revenons au rapport de M. Leuenberger.

La loque a été constatée dans 114 ruchers contenant au total 1170 colonies, dont 282 étaient malades. Dans 15 ruchers seulement, la maladie était une récursive ; dans les 99 autres, elle éclatait pour la première fois. Les cantons d'Uri, Glaris, Zug et Thurgovie sont restés absolument indemnes. C'est le Valais, par contre, qui a été le plus fortement atteint : 9,5 % des ruchers, tandis que la moyenne pour les dix-sept cantons de la Suisse allemande n'est que de 0,8 %. Il a été accordé en indemnités une somme de 2768 fr. 45. Le rapporteur pense que le facteur le plus important de la contagion a été le pillage, favorisé par le manque de récolte.

Les comptes de la caisse balancent avec un solde actif de 1800 fr., de sorte que la prime annuelle peut-être maintenue à 5 centimes par colonie comme par le passé. Cependant le Valais devra payer une contribution supplémentaire, étant donné la forte dépense qu'il occasionne chaque année à l'institution. Cette prime supplémentaire est d'ailleurs prévue par les statuts.

Constatons enfin que le nombre des assurés qui était de 6831 avec 86,526 colonies en 1908, a passé à 8740 avec 115,206 colonies. Les indemnités payées, par contre, n'ont cessé de décroître : elles sont descendues de 5346 fr. 40 en 1908 à 2768 fr. 45 en 1912, ce qui est tout à la louange de l'organisation de nos voisins.

Un bon client.

La Société des apiculteurs zurichois vend depuis vingt ans son miel à la Coopérative de consommation de Zurich. Cette vente qui était au début de 1600 kg. pour une valeur de 2800 fr. a atteint l'année dernière 8400 kg. valant 17,000 fr.

J. M.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Vuadens, Monthey, 9 février. — Depuis trois jours le vent souffle avec une grande violence, les abeilles sortent en foule et beaucoup ne reviennent pas. La diminution en février s'accroîtra fortement si ce temps continue.

Mes colonies sont toutes en vie.

M. G. Comtesse, Daillens, 19 mars. — Dans une visite sommaire, faite le 14 mars, j'ai trouvé mes ruches en très bon état, tant sous le rapport des provisions que sous celui du couvain que j'ai partout remarqué abondant pour la saison, avec des populations relativement fortes.

Je dois cependant faire exception pour une colonie qui a des ouvrières pondeuses ; ayant trouvé la reine dans une hausse en automne, tuée accidentellement ; je la brosserai à distance aux premiers beaux jours.

Ayant constaté que le pollen faisait défaut dans plusieurs ruches, j'ai pris des rayons que j'ai remplis de farine de blé et les ai posés près du rucher, une demi-heure après, ces cadres étaient couverts d'abeilles.

En somme, hivernage excellent, malgré les brouillards persistants, pas trace de dysenterie et très peu de mortes sur les plateaux. Il est vrai que nos protégées n'ont pas eu de grandes périodes d'internement à traverser, car elles ont pu faire de bonnes sorties de purification : soit le 16 décembre, le 19, le 28 et le 30. Le 24 janvier 1913, le 4 février fortes sorties, constaté les premiers apports de pollen, ainsi que les 26 février, 3 et 4 mars.

M. L. Marguerat, Chêne-Bourg (Genève), 31 mars. — Je viens de procéder à la visite de mon rucher et j'ai trouvé toutes mes colonies en bon état et avec de 3 à 6 cadres de couvain, une même avec 7.

Le temps ayant été favorable ces jours derniers, les abeilles en ont profité pour faire des provisions de pollen. Cette substance faisait presque défaut lors de la mise en hivernage et beaucoup d'apiculteurs craignaient que la première ponte de printemps n'en souffrit. Les beaux jours s'étant mis de la partie dès la mi-février et les fleurs à pollen : crocus, primevères, etc., ayant été abondantes, ces craintes ne se sont pas confirmées. Tant mieux.

M. Cavin, Couvet, 1^{er} avril. — Je vous adresse ci-dessus le résultat des pesées pendant l'hiver 1912-1913. Ce dernier hiver a été semblable à l'hiver 1911-1912, les abeilles ont pu sortir tous les mois et pendant le mois de mars presque tous les jours en butinant sur les noisetiers, crocus, perce-neige, etc. L'hivernage a été par le fait généralement bon. Je vous donnerai des renseignements après visite des colonies, mais presque partout la consommation a été très forte. A une altitude de 800 à 900 mètres, les pommiers en espaliers sont actuellement en fleurs et, le 30 mars, j'ai constaté vingt sortes de plantes des champs en fleurs.

M. Comtat, Pregny, 3 avril. — En somme, nos abeilles n'ont pas consommé davantage cet hiver que d'habitude, seulement ce qui fait croire le contraire, c'est la quantité de nourriture qu'il a fallu donner vu le manque complet de seconde récolte. Mes ruches ont reçu chacune 16 kilos de sucre : « je dis bien sucre » ; depuis les premiers jours du mois d'août, et malgré cette quantité de

nourriture qui semble anormale, j'ai encore failli perdre trois ruches, auxquelles j'ai donné des cadres pleins courant janvier.

A la grande inspection, je n'ai trouvé aucune défection, mais du couvain sur 4, 5 et même 6 cadres. C'était le 30 mars.

Les ruches qui manquaient de pollen en sont maintenant amplement pourvues. Le samedi 29 et dimanche 30 mars, elles en ont récolté chacune 2 cadres ; c'était très intéressant d'assister à ce grand emmagasinage.

M. H. Gay, Bramois, 9 avril. — L'hivernage, par un temps relativement doux, s'est passé en bonne condition ; toutes les colonies ont répondu à l'appel avec plus ou moins (plutôt moins) de nourriture, le couvain est en avance ; cependant les forts et trop constants vents de fin mars et commencement d'avril ont fait périr beaucoup d'abeilles que l'élévation de la température engageait à sortir.

La floraison des abricotiers a bien passé et celle des cerisiers bat son plein, mais les abeilles ne peuvent guère en profiter à cause des courants froids.

CONTROLE DU MIEL

Les présidents de sections sont priés de m'envoyer avant le 15 mai le nombre des membres qui désirent faire contrôler leurs miels de 1913. Il importe que je sois fixé pour cette date. Ils m'indiqueront en même temps le nombre des bocaliers échantillons et des bulletins de contrôle qu'ils désirent, ainsi que les noms et adresses des contrôleurs. Si je dois expédier les bocaux et bulletins directement aux contrôleurs, prière de me le dire.

En adhérant maintenant au contrôle, les sociétaires ne s'engagent en rien si leur récolte est nulle.

Pour le prélèvement des échantillons, je donnerai des instructions aux contrôleurs dans le numéro de juin.

Chaque sociétaire doit avoir reçu avec le supplément du *Bulletin* de l'année dernière un règlement de contrôle. Pour les nouveaux membres, j'en expédierai sur demande aux comités de sections.

Je me tiens en outre à disposition des comités et contrôleurs de sections pour tous renseignements utiles.

Pour que le contrôle réponde à ce qu'apiculteurs et consommateurs peuvent en attendre, il faut que chacun y mette de la bonne volonté, un peu du sien et savoir sacrifier l'intérêt particulier à l'intérêt général.

Le chef du contrôle :

Aug. Chapuisat.

VOILE EN TULLE PREMIÈRE QUALITÉ

Prix 1.20 fr. la pièce et 1 fr. au dessus de 10 pièces.

Joseph THEILER, Rosenberg, Zug.